

Sous-section 3.—Importance des établissements manufacturiers selon l'effectif et les expéditions

Importance des établissements selon l'effectif

Près de la moitié, soit 50.6 p. 100, de toutes les personnes employées dans les industries manufacturières au Canada en 1964, ont travaillé dans des établissements ayant un effectif de 200 personnes et plus; près du cinquième (18.5 p. 100), ont travaillé dans des établissements de 1,000 personnes ou plus; 127 établissements comptaient un effectif de 1,000 ou plus et tous, sauf 18, se trouvaient en Ontario et au Québec; sur ces 18, 12 étaient situés dans l'Ouest du Canada et six dans les provinces de l'Atlantique.

L'augmentation cyclique de l'activité commerciale, qui a commencé en 1961 et a persisté pendant 1964, a eu tendance à accroître le volume des affaires dans les industries manufacturières en général et a été tout particulièrement favorable à certaines industries caractérisées de grandes usines; ce stimulant cyclique joint à l'essor à long terme des industries manufacturières a eu tendance à faire augmenter l'effectif. Ainsi, de 1961 à 1964, les établissements comptant un effectif de 1,500 personnes et plus ont augmenté leur personnel de près de 14 p. 100, comparativement à une baisse de 12 p. 100 de l'emploi dans les établissements ayant un effectif inférieur à 200; ces comparaisons portent naturellement sur les données statistiques visant des usines d'égale importance et non des groupes identiques d'usines au cours des deux années.

